

Or, je demande à tous ceux qui ont été au collège à quoi leur a servi une éducation libérale?

Quelques-uns, encouragés par un ou deux prix de rhétorique, ont essayé de se faire honimes de lettres... Ceux-là sont morts de faim!

D'autres ont quitté le collège pour venir étudier dans quelque école de droit ou de médecine... Ceux-là son restés vingt-cinq ans de leur vie étudiants; puis-un beau jour, ils ont épousé une maîtresse d'estaminet devenue veuve.

D'autres, nous n'avons certes pas la prétention de le nier, d'autres sont parvenus à la richesse, à la gloire, aux honneurs... Mais ceux-là étaient peut-être déjà riches au début...

Car, remarquez bien que, pour faire sa fortune dans notre siècle, il faut commencer par être riche. Etrange progrès encore que celui-là; mais revenons à Arthur. Le voilà donc ! lui qui avait profité de tous les avantages d'une éducation libérale ! lui qui se sentait déjà en proie à toutes les extravagantes hallucinations que vous savez ! obligé d'aider sa mère dans les détails fort peu poétiques d'un commerce d'épiceries.

Arthur avait puisé, avec les doctrines du collège, le mépris de la profession de son père... Et le voilà, maintenant que son père est mort, et que sa mère est veuve, le voilà enchaîné à un commerce que vous lui avez appris à mépriser !...

Mais Arthur était encore un bon et digne jeune homme. Il aimait sa mère, il eût donné son sang pour arrêter ses larmes; il vint de lui-même lui proposer de lui faire le sacrifice de son ame, de sa vie, de ses émotions, du dernier battement de son cœur...

Oh ! convenez au moins qu'il est des moments où il est bien beau de se faire épicier !...

La clientelle d'une épicerie de province, bien achalandée, se compose à peu près de toutes les personnes de la vie; car qui n'a pas besoin de l'épicier... et par suite de cette simplicité du bon vieux temps qu'on ne retrouve plus guère, hélas ! que dans les provinces, chacun y fait ses emplettes soi-même; riche ou pauvre, grand ou petit, noble ou proléttaire, personne ne dédaigne d'aller chez l'épicier... si ce n'est cependant quelques parvenus, se disant grands seigneurs, qui ne se commettent jamais avec ces sortes de gens.

Parmi les personnes qui venaient quelquefois elles-mêmes à la boutique de la veuve, il se trouvait une dame, jeune et belle, riche et noble, c'est-à-dire réunissant en elle toutes les conditions du bonheur de ce monde. Arthur la vit !... Il fut frappé de sa beauté... Il l'aima.

Tous les soirs, quand la boutique était fermée, quand sa mère dormait, il se glissait furtivement dans la rue; et, nouveau don Juan, il allait passer la nuit sous les fenêtres de sa Térésina.

Un mois, deux mois s'écoulèrent au milieu de cette contemplation exquise, et comme on le pense bien, le pauvre Arthur n'était guère plus avancé.

Arthur convaincu qu'il ne se sentirait jamais le courage de parler à la dame de ses pensées, comprit naturellement qu'il ne lui restait plus qu'un moyen de salut... celui de lui écrire.

Le billet-doux une fois terminé, il courut en toute hâte à la poste, le jeta résolument dans la boîte, et quand il revint au logis, il se sentit pénétré d'une profonde admiration pour sa personne.

Malheureusement pour notre jeune homme, Mme. de B... était alors à la campagne, et comme elle n'avait jamais eu de secrets pour sa mère, ce fut sa mère qui décacha la lettre d'Arthur.

C'était le soir, il y avait grande réunion chez elle, et dans une petite ville une lettre venant de la poste est un événement.

Mais quand la mère de Mme. de B... eut parcouru les premières lignes de cette malencontreuse épître, qui arrivait ainsi dans un moment si inopportun... quand elle l'eut fait circuler dans la foule... qu'on se figure la gaieté, le rire inextinguible de tous les assistants.

Le lendemain, la lettre d'Arthur courut la ville.

Le surlendemain, pauvre jeune homme, il suivait précipitamment un pays dont l'air allait lui devenir mortel. C'était la seconde fois que le ridicule menaçait de le tuer.

Il quittait sa mère dont les consolations étaient pour lui désormais impuissantes... Il errait à l'aventure, croyant entendre partout des éclats de rire bourdonner à son oreille... Puis, un beau jour, il partit pour l'Italie !

Trois années s'étaient à peine écoulées, que sa pauvre mère, restée seule, mourait de chagrin, et qu'Arthur, après avoir vendu ses fonds de commerce et réalisé quarante mille francs, toute sa fortune, mourait dans la diligence Laffitte et Gaillard et partait pour Paris.

Nous allons l'y précéder quelques instans, mais avec l'intention bien positive de revenir tout-à-l'heure le chercher sur la route.

Suite et fin au prochain numéro.

DECÈS.

—Le 9S du courant, au Fort Senniville, Ste. Anne, à l'âge de 68 ans et quelques mois, J. Bte. Jérémie Tétard De Montigny, écr. Depuis plusieurs mois M. De Montigny souffrait de douleurs rhumatismales; une maladie de cette maladie au cœur l'a emporté en quelques minutes. Ses bonnes qualités étaient trop connues pour qu'il soit nécessaire d'en parler; il suffit de dire qu'il était l'ami des pauvres et des malheureux et que sa maison était toujours ouverte à ceux qui avaient faim.

—Samedi le 27 du courant, à l'âge de 78 ans 9 mois et 22 jours, Dame Marie-Anne Turcotte de Lanaudière, veuve de feu l'honorable François Baby, de son vivant membre des conseils Législatif et Exécutif de Sa Majesté pour la ci-devant province du Bas-Canada. Feue madame Baby par son air imposant, ses manières nobles et distinguées inspirait le respect à ceux mêmes qui ignoraient ses qualités éminentes, et pour me servir de l'expression d'un de nos grands hommes: "elle était le type, tant au physique qu'au moral, de ces femmes antiques qui n'apparaissent que rarement dans un pays et disparaissent trop rapidement, quelle que soit la durée de leur vie."

A VENDRE.

Au Bureau des Mélanges, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextille 1844.

HISTOIRE DU CANADA.

Les Souscripteurs pour l'HISTOIRE DU CANADA, qui désiraient avoir le Vol. Ier, avant que le Soussigné puisse passer à la campagne, le trouveront à sa demeure, coin des rues Craig et Radegonde, Marché au Pois, ou à la Librairie de E. R. Fabre Ecr., rue St. Vincent, où le livre sera aussi à vendre.

M. BIBAUD.

N. B.—Les personnes à qui il a été envoyé, ou laissé des exemplaires du prospectus, et qui n'ont pas encore envoyé les noms des souscripteurs, sont priées de le faire par la première occasion sûre.

M. B.

22 Déc.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informer très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUQTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE
L'ASSOCIATION CONFÉRIE
DU Très-Saint et Immaculé

COEUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME EDITION EN CANADA,
AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE D'HISTOIRE DU CANADA.
suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1re. édition.
Prix : 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des priviléges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITE.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente, 7½d.

Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 4d.

Chaque insertion subséquente, 10d.

Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.

Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTRE.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY. PTRE.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.